

LES TYPES D'AERONEFS

A- LES AVIONS À USAGE CIVIL

1. Avions de sport et de loisirs généralement désignés par aviation légère

	<ul style="list-style-type: none"> • ULM (avions légers et ultra légers)
	<ul style="list-style-type: none"> • Planeur
	<ul style="list-style-type: none"> • Acrobatie aérienne : appareils conçus spécifiquement pour cet usage, capables de supporter des facteurs de charge élevés et de voler sur le dos.

2. Avions commerciaux

	<ul style="list-style-type: none"> • Passagers : spécialement conçus pour le transport des passagers. Certains appareils sont mixtes avec une cabine « passager » et une cabine « fret » au-dessus du plancher
	<ul style="list-style-type: none"> • Fret ou cargo : très peu d'appareils développés spécifiquement pour cet usage. les avions de transport de fret utilisés par l'industrie civile sont en général des avions de transport de passagers modifiés. Le plancher est renforcé et une porte de chargement est ajoutée sur le côté. Le fret est généralement transporté sous forme de palette et nécessite d'importants moyens de levage pour être amené dans la soute ou sur le plancher. Ils ne se distinguent d'un avion de transport de passager que par la dimension des portes de chargement et éventuellement l'occultation des hublots.
	<ul style="list-style-type: none"> • Avions d'affaire : appareils semblables au "haut de gamme" de l'aviation de tourisme ou au "bas de gamme" de l'aviation commerciale. Ils sont obligatoirement multi moteurs pour être aptes au vol sans visibilité. Un avion d'affaire permet de transporter quelques passagers, de l'ordre d'une dizaine ou moins. Les conditions de confort sont parfois luxueuses.

3. Avions de tourisme :

	<ul style="list-style-type: none"> • Cette catégorie recouvre les avions monomoteurs à pistons, mono ou biplaces permettant d'accueillir éventuellement deux passagers. Ils sont utilisés pour le tourisme aérien et ne sont donc pas équipés pour voler par mauvais temps.
---	--

4. Avions destinés au travail aérien

	<ul style="list-style-type: none"> • Lutte contre l'incendie
	<ul style="list-style-type: none"> • Épandage agricole : parfois dérivés des avions de tourisme, il existe des appareils conçus spécifiquement pour le vol à très basse altitude et très basse vitesse.

5. Hélicoptères civils

	<ul style="list-style-type: none"> • Le développement des hélicoptères étant nettement plus coûteux que ceux des avions (de taille comparable) ils ont souvent une cellule commune avec des adaptations ou des emports spécifiques à une utilisation.
---	--

B- LES AVIONS À USAGE MILITAIRE

	<ul style="list-style-type: none"> • Bombardiers lourds : morphologie souvent semblable aux avions de transport commerciaux de passagers.
	<ul style="list-style-type: none"> • Bombardiers légers / attaque au sol : souvent multi rôles avec des emports spécifiques à une mission particulière.
	<ul style="list-style-type: none"> • Intercepteurs / chasseurs : souvent multi rôles avec des emports spécifiques à une mission particulière.
	<ul style="list-style-type: none"> • Transport de troupe ou de fret : avions conçus pour un chargement/déchargement rapide, l'utilisation de terrains courts et apte au parachutage/largage. les avions militaires de transport de fret ont un diamètre et une longueur de fuselage permettant d'accueillir certains éléments des troupes de débarquement (par exemple : 2 chars). Ils sont munis d'une rampe de chargement à l'arrière et parfois d'un nez ouvrant ou basculant pour disposer une seconde rampe de chargement avant. Cette disposition permet le chargement sans moyen de levage, par simple roulement, et éventuellement le déchargement sans faire de marche arrière.
	<ul style="list-style-type: none"> • Avions d'entraînement : les avions école sont souvent des dérivés de l'aviation de tourisme pour l'apprentissage initial. L'entraînement au pilotage des avions intercepteurs/chasseurs/attaque au sol est fait sur des appareils spécifiques.

	<ul style="list-style-type: none">• Avions de surveillance aérienne : appareils spécifiques en particulier pour la surveillance maritime ou dérivés d'appareils de transport civils ou militaires.
	<ul style="list-style-type: none">• Avions de ravitaillement : dérivés d'appareils de transport civils ou militaires.
	<ul style="list-style-type: none">• Missiles tactiques (aérobies)
	<ul style="list-style-type: none">• Hélicoptères à usage militaire